

18 AVRIL 2024

BUREAU DE LA CLE DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE



ORDRE DU JOUR

- 1. Validation du compte-rendu du Bureau de la CLE du 15 février 2024**

- 2. Intervention du GIP Loire Estuaire : présentation de ses missions et de sa stratégie 2022-2027 (*GIP Loire Estuaire*)**

- 3. Mise en œuvre du nouveau SAGE**
 - **Planification des informations annuelles à la CLE**
 - **Plan de communication**

- 4. Questions diverses**
 - **Consultation sur le projet de décret relatif aux SAGE**



3. Mise en œuvre du nouveau SAGE

Plan de communication



PLAN DE COMMUNICATION DU SAGE

RÉFLEXIONS SUR LE PLANNING DE DIFFUSION DES OUTILS

LA LETTRE DE LA CLE

- Ancienne « Newsletter du SAGE », elle sera renommée « Newsletter de la CLE » pour mieux valoriser la CLE, son rôle, ses actions
- Objectif : informer sur la mise en œuvre du SAGE, l'actualité de la CLE
- Cibles : acteurs de l'eau du territoire (élus, techniciens, partenaires) + presse + autres CLE et structures porteuses de SAGE.
- Elle devait être relancée à l'approbation du SAGE par arrêté interpréfectoral
=> Face au report de l'approbation du SAGE, proposition de la relancer dès maintenant



PLAN DE COMMUNICATION DU SAGE

RÉFLEXIONS SUR LE PLANNING DE DIFFUSION DES OUTILS

LA LETTRE DE LA CLE

Proposition de sujets :

- **Actualités :**
 - Révision du SAGE : où en sommes-nous ?
 - HMUC : où en sommes-nous ?
 - Une actualité du territoire
- **Dossier :**
 - Focus sur les CT Eau validés depuis 2022 sur le territoire du SAGE
 - Hausse de l'ambition (montants plus importants)
 - Recommandations du nouveau SAGE intégrées dans les programmes (volet pollutions diffuses, éléments structurants du, caractérisation ZH, plans d'eau ...)
 - Interview à définir (agence de l'eau?)
- **Evènements :** annonce des CLE, rendez-vous inter-SAGE
- **Dernières décisions du bureau de la CLE**
- **Diffusion : fin juin, avant l'été**



PLAN DE COMMUNICATION DU SAGE

RÉFLEXIONS SUR LE PLANNING DE DIFFUSION DES OUTILS

LE RENDEZ-VOUS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (ANCIEN RDV DU SAGE)

- Prévu cette année au plan de communication
- Remplacé par un rendez-vous inter-SAGE avec la CLE du SAGE du marais breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf et la CLE du SAGE Logne, Boulogne, Ognon et Lac de Grand-Lieu
- 15 novembre 2024 à Sainte-Pazanne sur une demi-journée suivie d'un temps convivial
- Sur la thématique de la gestion quantitative.



PLAN DE COMMUNICATION DU SAGE

RÉFLEXIONS SUR LE PLANNING DE DIFFUSION DES OUTILS

LE SAGE SIMPLIFIÉ

- Guide pratique qui présente le SAGE, son territoire, la CLE, les enjeux et objectifs du SAGE et la liste de dispositions par enjeu
- Proposition : ajouter une partie qui présente les sujets/nouveautés particulièrement ambitieux du SAGE



Littoral

Le littoral est soumis à des nombreuses contaminations qui impactent la qualité des eaux et des milieux. On y observe des pollutions microbiologiques, d'autres liées à des rejets de micropolluants ainsi que des phénomènes de prolifération algale. Ces pressions ont des incidences sur le fonctionnement des milieux, ainsi que les nombreuses activités économiques qui en dépendent (loisir, tourisme, conchyliculture, saliculture, etc.).

Le SAGE vise à :

- Reconquérir la qualité des milieux marins et littoraux (habitats, espèces), et préserver un littoral attractif ;
- Améliorer la qualité microbiologique afin de satisfaire les usages liés à l'utilisation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, en particulier la baignade, la conchyliculture, la saliculture et la pêche à pied ;
- Comprendre les écarts au bon état chimique et améliorer la qualité des eaux littorales vis-à-vis des micropolluants ;
- Réduire les flux de nutriments vers les eaux littorales et leurs impacts ;
- Limiter les rejets de déchets (macro et micro) dans les milieux aquatiques.

DISPOSITION	NOM	MAÎTRE D'OUVRAGE	PAGE du PAGD
Orientation L1 : améliorer la qualité des eaux littorales			
L1-1	Poursuivre l'élaboration de profils de vulnérabilité vis-à-vis des risques de contamination microbiologique	Structure porteuse du SAGE, communes et leurs groupements	293
L1-2	Mettre en œuvre les programmes d'action pour réduire les risques de contamination microbiologique	Communes et leurs groupements	294
L1-3	Mettre en œuvre une démarche de surveillance régulière et les mesures correctives de la qualité des eaux littorales	Communes et leurs groupements	295
L1-4	Proposer des zones à enjeu sanitaire	Services de l'État, communes et leurs groupements	296
L1-5	Poursuivre l'équipement des ports pour collecter et traiter les eaux usées	Structures compétentes pour les ports et les zones de mouillage	298
L1-6	Améliorer la compréhension de la qualité chimique des eaux côtières	Structure porteuse du SAGE, organismes de recherche et/ou de connaissance	299
L1-7	Sensibiliser sur les risques de contamination des eaux côtières	Services de l'État, structure porteuse du SAGE, structures pilotes, porteurs de programmes opérationnels, structures compétentes portuaires, EPCI à fiscalité propre, associations	300
L1-8	Diagnostiquer les installations portuaires	Structures compétentes portuaires	300
L1-9	Réduire l'impact des pratiques de carénage sur la qualité des eaux	Structures compétentes portuaires, chantiers nautiques	301
Regle 6			
L1-10	Améliorer l'information et la concertation sur le dragage	Gestionnaires d'installations portuaires, services de l'État, Préfet	303
L1-11	Améliorer la connaissance des proliférations d'algues dans les eaux littorales	Structure porteuse du SAGE	308
Orientation L2 : limiter les rejets de déchets (macro et micro)			
L2-1	Limiter les rejets de déchets (macro et micro)	Communes et leurs groupements	309
L2-2	Sensibiliser les usagers de la mer et du littoral aux rejets de macrodéchets	Porteurs de programmes opérationnels	310
Orientation L3 : préserver les milieux littoraux			
L3-1	Sensibiliser à la préservation des milieux littoraux	Structure porteuse du SAGE, communes et leurs groupements	311
L3-2	Sensibiliser les pêcheurs à pied de loisir	Structure porteuse du SAGE, communes et leurs groupements	312

PLAN DE COMMUNICATION DU SAGE

LE SAGE SIMPLIFIÉ

AMBITIONS DU SAGE PAR ENJEU

GOVERNANCE

1. **Créer une gouvernance partagée avec les acteurs du territoire**, par la co-animation de commissions territoriales (animées par la structure porteuse du SAGE et les structures pilotes) pour assurer une dynamique de mise en œuvre du SAGE sur l'ensemble du périmètre d'intervention
2. **Prendre en compte les enjeux de l'eau dans l'aménagement du territoire** par l'accompagnement des communes et groupements compétents dans l'élaboration et la révision des documents d'urbanisme et l'intégration des objectifs du SAGE dans leurs stratégies d'aménagement (structure porteuse du SAGE pour les SCoT et structures pilotes pour les PLUi/PLU).

QUALITÉ DES MILIEUX

1. **Limiter les pressions sur les zones humides** qui rendent de nombreux services écosystémiques en améliorant leur connaissance et en renforçant leur protection
2. **Limiter l'impact des plans d'eau sur les milieux aquatiques, mais également la qualité de l'eau et la ressource en eau**
3. **Préserver et restaurer les têtes de bassin versant**, pour des eaux de bonne qualité et des milieux fonctionnels riches en biodiversité jouant un rôle hydraulique important



PLAN DE COMMUNICATION DU SAGE

LE SAGE SIMPLIFIÉ

AMBITIONS DU SAGE PAR ENJEU

ESTUAIRE

1. **Comprendre le fonctionnement de l'estuaire dans un contexte de changement climatique, et les sources des dégradations qu'il subit** afin d'atteindre le bon potentiel (physico-chimique, biologique, morphologique) de cette masse d'eau de transition
2. **Améliorer le fonctionnement de l'estuaire** en protégeant et restaurant ses espaces de mobilité
3. **Concerter pour aboutir à une stratégie et un programme d'intervention** pour l'estuaire de la Loire à l'aval de Nantes

LITTORAL

1. **Déterminer les sources de pollution des eaux côtières** afin d'agir dès l'amont en généralisant la mise en œuvre des profils de vulnérabilité (baignade, conchyliculture, pêche à pied)



PLAN DE COMMUNICATION DU SAGE

LE SAGE SIMPLIFIÉ

AMBITIONS DU SAGE PAR ENJEU

QUALITÉ DES EAUX

- 1. Inventorier, restaurer et protéger les éléments structurants du paysage** qui jouent un rôle clé dans la limitation des pollutions.
- 2. Réduire à la source les pollutions diffuses** et réduire les transferts de polluants vers les milieux aquatiques. Deux exemples concrets :
 1. Mobilisation et accompagnement des acteurs agricoles pour la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de fertilisation, de stockage des effluents et de réduction de l'utilisation des pesticides
 2. Réduire l'impact du drainage agricole en mettant en œuvre des solutions d'amélioration pour supprimer les rejets directs d'eaux de drainage en cours d'eau ou en nappe
- 3. Limiter les pollutions émanant des systèmes d'assainissement** : limiter les rejets directs d'eaux usées au milieu sans traitement préalable **et améliorer le fonctionnement des réseaux d'assainissement**



PLAN DE COMMUNICATION DU SAGE

LE SAGE SIMPLIFIÉ

AMBITIONS DU SAGE PAR ENJEU

INONDATION, ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE

1. **Accompagner l'adaptation des zones exposées au risque de submersion estuarienne** et à des phénomènes d'évolution du trait de côte : connaissance, partage des conclusions, sensibilisation
2. **Limiter l'aggravation des risques d'inondation** en favorisant la gestion alternative des eaux pluviales dans les zones urbanisées à la source



PLAN DE COMMUNICATION DU SAGE

LE SAGE SIMPLIFIÉ

AMBITIONS DU SAGE PAR ENJEU

GESTION QUANTITATIVE ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- 1. Identifier les sous-bassins versants en tension quantitative** et évaluer les volumes d'eau disponibles par type de ressource ainsi que les débits d'objectifs d'étiage suffisants sur les cours d'eau pour répondre aux besoins des milieux tout en assurant les usages prioritaires (alimentation en eau potable). Projeter les futurs usages et l'impact du changement climatique
- 2. Encadrer les prélèvements** dans les milieux superficiels et les nappes souterraines libres contribuant à leur alimentation (dans l'attente des résultats de l'étude HMUC) **tout en priorisant l'alimentation eau potable**
- 3. Réaliser des économies d'eau** par l'ensemble des catégories d'utilisateurs de l'eau du territoire du SAGE Estuaire de la Loire.



FORMATION DES ÉLUS DU AUX ENJEUX DE L'EAU

- Formation des élus (communaux, intercommunaux) sur les grands enjeux de l'eau, leur rôle dans leur prise en compte dans les politiques publiques
- Plusieurs cycles de formations : un premier générique, puis thématiques en fonction de leurs besoins
- Proposition de report de la formation des élus à 2026, à la suite des élections municipales pour former les nouveaux élus aux enjeux de l'eau dès leur prise de poste
- D'ici là, travail avec les porteurs de contrats sur les attentes, besoins liés à ces formations, formats
- Retour d'expérience sur les initiatives déjà réalisées sur d'autres territoires

